



Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice: 27

Membres présents: 26

Suffrages exprimés: 27

République Française

Délibération N° 2020-52  
Conseil Municipal du 10 Juin 2020

**DATE DE CONVOCATION** : 4 Juin 2020

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE – K. GAI - B. LAFAYE- G. MIGNON- M. VILLEGER – MH. AUBINEAU - T. DEGRANDE – P. FRÉON – M.A. CHEVALIER – C. BONNEAU – G. MICHELY – JP DESLIAS – JF CESSAC – P. ORMECHE – K. PERROIS – S. BROUILLET – W. BOURGEAU – E. PISANI – A. DUBRUN – F. GUIRAO – H. ROSARIO – E. CLEMENTEL – S. RAYNAUD -- C. NANGLARD – P. BERTON – C. TESSIER.

**CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR** : S. DELIMOGEES donne pouvoir à P. BERTON

**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS**: S. DELIMOGEES

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Elise PISANI

**OBJET : CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ENEDIS POUR LES LOCAUX COMMERCIAUX DESCOFFRES**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de l'Urbanisme,

**VU** la nécessité d'installer un poste de transformation pour l'alimentation électrique des locaux commerciaux « Rue Descoffre »

**VU** la demande d'ENEDIS portant sur la signature de conventions de servitudes pour ce poste et le passage des réseaux souterrains nécessaires à son alimentation,

**CONSIDERANT** la nécessité d'autoriser Monsieur le Maire à signer ces conventions de servitudes entre la commune et ENEDIS

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, **PAR 27 VOIX POUR** : décide,

- ✓ D'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de servitudes avec ENEDIS pour l'installation d'un poste de transformation et la pose des réseaux souterrains.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE